

CHAPITRE VI

HENRI DE GUELDRÉ ET HENRI DE DINANT.

Commencement de la lutte entre les Petits et les Grands.

SOMMAIRE. — Situation de la société à cette époque. — Henri de Gueldre et Henri de Dinant. — Commencement de la lutte entre le peuple et la noblesse. — Premiers droits politiques concédés au peuple. — Lutte pour la défense de ces droits et premier exil de Henri de Dinant. — Retour et deuxième exil de Henri de Dinant. — Erection d'une citadelle sur les hauteurs de S^{te}-Walburge et surprise de cette citadelle par les Liégeois. — Abdication de Henri de Gueldre.

Ce fut sous le règne de Henri de Gueldre, l'un des premiers successeurs de Hugues de Pierrepont, que commencèrent les dissensions civiles dont nous avons parlé à propos de la charte octroyée par Albert de Cuyck.

Mais avant de donner des détails sur ces luttes intestines, il importe de dire un mot des deux partis en présence et des deux chefs qui se trouvaient à leur tête. Nous voulons parler des Grands et des Petits, de Henri de Gueldre et de Henri de Dinant.

Les habitants de Liège, nous l'avons déjà dit, étaient divisés en deux classes.

Les *Grands* seuls jouissaient des droits politiques : ils nommaient dans leur sein les magistrats de la cité, c'est-à-dire les douze échevins et les deux maîtres-à-temps ou bourgmestres.

Ces magistrats avaient en mains l'administration municipale ;

Situation de la société
à cette époque.

ils veillaient à l'ordre public, géraient les finances et exerçaient la justice criminelle et civile.

Une partie de la classe des Grands, les chanoines et le clergé, jouissaient même de privilèges particuliers : ils étaient exempts de la juridiction des échevins et étaient jugés, eux et les leurs, par un tribunal particulier, le tribunal synodal, composé de prêtres. — Ces privilèges du clergé excitèrent parfois la jalousie des échevins, et amenèrent ainsi dans la classe des Grands des divisions et des conflits dont les Petits profitèrent habilement pour secouer le joug qui pesait sur eux.

Cette classe des *Petits*, qui se composait principalement d'artisans et de marchands, n'avait cessé de grandir. Elle formait la majeure partie de la population, et plus d'une fois elle avait décidé la victoire sur le champ de bataille. C'était donc en elle que résidait la véritable force de la nation, et pourtant elle ne jouissait que des privilèges civils consacrés par la charte d'Albert de Cuyck.

Un tel état de choses ne pouvait durer longtemps. Le jour vint où le peuple protesta contre le gouvernement purement patricien, et revendiqua une part dans la direction des affaires et dans l'administration de la cité.

Pour commencer la lutte, il lui fallait un chef : il le trouva dans la personne de *Henri de Dinant*.

Ce tribun célèbre se montra l'adversaire le plus redoutable du prince *Henri de Gueldre* et des siens.

Si maintenant nous apprécions ces deux chefs, nous verrons que l'un semblait fait pour amener le triomphe de son parti et l'autre pour causer la ruine du sien.

Henri de Gueldre ne manquait pas de talents administratifs ; il était plein d'habileté, d'activité et d'énergie. Mais il abusa des heureuses qualités dont la Providence l'avait doué et devint le plus mauvais des princes-évêques de Liège.

C'était un tyran en même temps qu'un libertin. Fier et arrogant, il méprisait le pauvre peuple qu'il aurait dû protéger et gouverner en père. Adonné à tous les vices, menant la vie la plus dissolue, il trafiqua sans honte des dignités ecclésiastiques, et ne vit dans l'épiscopat qu'un moyen de se procurer

Henri de Dinant
et
Henri de Gueldre.

de l'argent et de satisfaire plus facilement les passions qui le dominaient.

Ajoutons qu'il arriva tout jeune à cette haute dignité, sans avoir atteint l'âge requis pour recevoir la consécration épiscopale. Il se souciait peu d'ailleurs d'entrer dans les ordres ecclésiastiques. Il refusa même d'abord de se faire ordonner prêtre. C'est pourquoi il ne porta longtemps que le titre d'*Élu* de Liège. Son sacre n'eut lieu que douze années après son avènement ; ce fut un coadjuteur qui remplit pendant ce laps de temps ses fonctions ecclésiastiques.

Henri de Gueldre ne brillait donc que par son nom, et c'était à ce nom seul qu'il devait son élection : sa famille était puissante, et le pape voulait s'en faire un appui dans les luttes qui déchiraient l'empire.

Ce n'était certainement pas ce jeune homme, distingué peut-être, mais tyrannique et dissolu, qui pouvait faire face aux circonstances et apaiser les partis qui allaient en venir aux mains. Sa conduite et ses prétentions ne devaient que hâter la lutte, exaspérer davantage le parti populaire et fournir de nouvelles armes à Henri de Dinant.

Celui-ci était noble d'origine. Mais, soit ambition, soit conviction, il s'était dévoué au parti du peuple, et avait, jeune encore, formé le projet d'élever le pouvoir de ce parti sur les débris de celui de la noblesse et de l'évêque.

Ses sentiments bien connus, son éloquence, son audace, son adresse, lui avaient acquis une grande influence sur les gens de métiers.

Il se sentait donc assez fort, lorsqu'un événement peu important en lui-même lui fournit l'occasion de mettre la main à l'exécution de ses projets.

Le domestique d'un chanoine s'étant pris de querelle, sur la place du Marché, avec un habitant de la rue Féronstrée, ramassa une grosse pierre et la lança contre son adversaire avec une force telle, que celui-ci tomba mort sur le pavé.

Aussitôt grande rumeur dans le voisinage. Le peuple se rassembla, on poursuivit le coupable, mais il parvint à s'échapper.

Le tribunal des échevins se saisit de l'affaire et prononça une sentence de bannissement. Les chanoines protestèrent

Commencement de la
lutte entre les Grands
et les Petits.

contre la condamnation, disant que leurs sujets ne relevaient pas de la juridiction des échevins.

L'évêque prit fait et cause pour les chanoines, annula la sentence prononcée et condamna les échevins à une forte amende.

Quelque temps après se présenta un fait analogue.

Un noble tua, en plein Marché, un homme du peuple dont il croyait avoir à se plaindre.

Le crime était patent; mais les échevins, nobles eux-mêmes, n'intentèrent aucune poursuite contre le coupable.

De là une nouvelle fermentation dans les esprits. L'évêque, qui ne demandait qu'à abattre à son profit le pouvoir des nobles et des échevins, déclara qu'à l'avenir il exercerait lui-même la juridiction criminelle.

Les nobles, voyant alors leur pouvoir menacé par le prince, cherchèrent un appui dans le peuple, et s'adressèrent à Henri de Dinant pour leur servir d'intermédiaire.

Henri ne demandait pas mieux. Il conduisit si bien les affaires qu'il trompa à la fois la noblesse et l'évêque, et retira seul quelque fruit de la division qui venait de surgir entre deux pouvoirs qu'il détestait également.

Voici comment les choses se passèrent.

Lorsque les échevins vinrent s'adresser à lui, il les accueillit favorablement et se montra tout disposé à leur accorder son concours. « Mais, dit-il, vous savez combien le peuple se » plaint de la position inférieure qu'il occupe; si vous voulez » que je réussisse à le gagner à votre cause, il faudra de votre » côté lui accorder quelque marque de confiance, lui donner » par exemple le droit d'élire au moins l'un des maîtres- » à-temps. Du reste, ajouta-t-il, ce ne serait là qu'une conces- » sion de pure forme et sans conséquence pour vous, car le » choix du peuple ne tombera certainement que sur un noble. »

On crut aux paroles astucieuses du tribun, on donna dans le piège.

Henri travailla les esprits de telle sorte, qu'au jour de l'élection il fut nommé d'une voix unanime et qu'on lui adjoignit pour collègue Jean Germeau, l'un de ses partisans les plus dévoués.

Dès qu'il se vit revêtu des importantes fonctions de maître-à-temps, le tribun jeta le masque.

Il organisa militairement les gens de métiers et se créa ainsi une armée dévouée, prête à marcher au premier signal. Se présentant ensuite devant les échevins, il déclara hautement qu'il entendait avant tout défendre les privilèges de la cité trop souvent méconnus, et faire valoir les droits du peuple.

Les nobles, qui ne s'étaient attendus à rien de pareil, ne ménagèrent au nouveau magistrat ni leur haine ni leurs injures. Mais Henri ne se laissa pas intimider, et prouva bientôt qu'il était homme à exécuter le programme qu'il s'était tracé.

Le comte de Hainaut, Jean d'Avesnes, étant en guerre avec sa mère Marguerite de Flandre, demanda des secours à l'évêque de Liège, son suzerain.

Celui-ci promit son appui et pria les échevins de faire marcher les gens de métiers.

Les échevins, désireux de se réconcilier avec l'évêque et d'obtenir de lui de nouvelles faveurs pour leurs familles, se montrèrent tout disposés à accéder à ses désirs.

Mais tout cela était contraire à la charte d'Albert de Cuyck. Henri de Dinant refusa d'armer le peuple. « Le sang des » Liégeois, dit-il, n'appartient qu'au pays; nous le verserons » pour la défense du territoire, mais non pas pour des » querelles qui nous sont étrangères. »

A ce refus nettement formulé, l'évêque, les échevins et les chanoines — car tous les Grands s'étaient mis d'accord pour abattre le peuple — quittèrent la ville et allèrent chercher des secours à l'étranger.

La guerre civile était imminente et ne tarda pas à éclater. Elle s'étendit presque à tout le pays; car les villes voisines, St-Trond, Huy, Dinant, etc., avaient fait alliance avec les Liégeois et réclamé à leur tour les privilèges que ceux-ci venaient d'obtenir.

De part et d'autre on eut recours au pillage et aux dévastations; de part et d'autre il y eut des succès et des revers. Il arriva pourtant un moment où l'on sembla fatigué de la lutte: Grands et Petits étaient sur le point de s'entendre, lorsqu'un incident imprévu vint tout-à-coup ranimer la querelle.

Lutte ouverte
entre les Grands
et les Petits.

Pour faire face aux circonstances, Henri de Dinant avait établi un impôt extraordinaire, et, comme les Grands se montraient opposés à cet impôt, il se chargea lui-même d'en faire le recouvrement.

Il alla donc de porte en porte percevoir la taxe; mais, arrivé chez Radus Desprez, il reçut trois coups de poignard et tomba comme inanimé sur le sol. Cette nouvelle se répandit avec la rapidité de l'éclair: au son de la cloche d'alarme, le peuple furieux se précipita en masse vers le Pont-des-Arches pour aller attaquer les nobles, qui s'étaient retirés dans leur quartier fortifié de la Chaussée-des-Prés.

Déjà quelques centaines de bourgeois étaient arrivés sur la rive opposée, lorsque la dernière arche du pont, sapée par la noblesse, s'écroula subitement.

Plusieurs braves périrent dans les flots. Ceux qui étaient aux prises avec l'ennemi ne purent résister au nombre et furent tous massacrés sous les yeux de leurs amis qui poussaient d'inutiles cris de rage.

Ce ne pouvait être qu'une partie remise au lendemain. Les nobles le savaient, et s'enfuirent la nuit même qui suivit leur succès.

Le peuple, exaspéré de ce départ, se vengea sur les demeures des échevins. Elles furent abattues; leurs débris servirent à construire une maison destinée à Henri de Dinant, qui fut dès lors regardé comme le libérateur de la patrie.

Cependant le règne des Petits ne fut pas de longue durée.

L'Élu avait mendié des secours à l'étranger; toute la classe des nobles s'étant ralliée à lui, il se trouva bientôt à la tête d'une armée puissante.

Les villes confédérées se soumirent l'une après l'autre; enfin Liège, réduite à ses propres forces, décimée en outre par la famine et les maladies, se montra à son tour disposée à accepter toutes les conditions qu'on voudrait lui imposer.

Henri de Dinant essaya vainement de ramener les courages: le peuple ne l'écoutait plus; il quitta la ville en versant des larmes.

Bientôt après la paix fut conclue à Bierset. Henri de Dinant fut condamné à l'exil, la milice bourgeoise cassée, la

Soumission des Petits
et exil
de Henri de Dinant.

confédération des villes dissoute et le peuple dépouillé des droits politiques qu'il avait conquis.

Réduits ainsi à leur situation première, les Petits eurent bientôt à subir tous les excès des vainqueurs. Ils regrettèrent alors le départ de leur protecteur et le supplièrent de venir se remettre à leur tête.

Henri, qui s'était retiré à Namur, se rendit aux désirs des siens, et rentra dans Liège au milieu des acclamations de la foule, qui le saluait du nom de père de la patrie.

On espérait ressaisir la domination; mais cet espoir ne dura guère. Le tribun lui-même, prévoyant qu'une nouvelle lutte ne pouvait être que fatale à son parti, reprit le chemin de l'exil dès le lendemain de son retour. Il se retira en Flandre chez la comtesse Marguerite, qui l'accueillit avec faveur et le mit au nombre de ses conseillers intimes.

Les Petits succombèrent donc une seconde fois, et la réaction devint des plus violentes. Les plus mutins furent pris et massacrés; la maison que le peuple avait élevée à Henri de Dinant fut détruite de fond en comble, et des poutres qui l'avaient soutenue on fit une potence à laquelle on pendit Gérard Baiwir, un des anciens collègues du tribun.

Cependant Henri de Gueldre était jaloux de la domination des échevins, autant qu'il l'avait été de celle du peuple: il voulait dominer et exercer seul le pouvoir suprême.

Pour réussir dans ses vues ambitieuses, il conçut et exécuta l'audacieux projet de bâtir une citadelle sur les hauteurs de S^{te}-Walburge.

Cette citadelle, remplie de soldats étrangers, était comme une menace continuelle pour la ville, et permettait à l'évêque de se livrer impunément à de nombreuses exactions.

Le peuple et la noblesse, également indignés, n'attendaient que l'occasion de surprendre la forteresse et de la détruire.

Cette occasion se présenta bientôt.

C'était un jour du mois d'octobre 1269. La ville était en fête: ce jour-là Jean des Marêts, l'un des maîtres de la cité, devait épouser la belle Aigletine, fille d'un échevin également aimé du peuple.

Retour et 2^e exil
de Henri de Dinant.

Érection
d'une citadelle.

Surprise
de la citadelle.

Désireux de prendre part aux réjouissances publiques, les officiers et les soldats quittèrent les retranchements et laissèrent à une femme la garde du pont-levis qui menait à la forteresse.

Le moment était propice. Un plan d'attaque fut combiné aussitôt et immédiatement exécuté.

Quand tout fut prêt, un Liégeois se présenta à l'entrée du pont chargé d'un panier de raisins : « Voilà, dit-il à la femme, » voilà des raisins que votre mari vous envoie. » La femme, comme on devait s'y attendre, refusa de recevoir le message, et celui-ci, sans avoir l'air de s'inquiéter de ce refus, déposa le panier à terre et fit semblant de regagner la ville.

À peine se fut-il éloigné que la gardienne, cédant à une passion naturelle à son sexe, abaissa lentement le pont-levis pour emporter le fruit nouveau, objet de sa convoitise.

C'était le moment qu'on attendait. Le porteur du panier avait eu l'adresse de se glisser dans une niche voisine ; s'élançant aussitôt de sa cachette, il saisit la femme imprudente et se trouva maître de l'entrée.

Ses compagnons, postés non loin de là, accoururent au premier signal ; une multitude innombrable les suivit, et quelques heures suffirent pour détruire l'odieuse forteresse.

Ce fut un nouveau motif de guerre ; mais les Liégeois virent bientôt qu'ils étaient trop faibles pour continuer la lutte. Ils se soumirent à l'Élu, et consentirent à payer une amende de 3,000 marcs d'argent (150,000 francs).

Cependant le libertinage effréné de Henri de Gueldre avait excité contre lui l'indignation générale. Une circonstance particulière mit le comble à cette indignation et hâta la chute du tyran.

Un jour que les chanoines étaient assemblés au chapitre, l'archidiaque Thibaut, dont l'évêque venait de déshonorer la famille, osa ouvertement lui adresser les justes reproches que méritait son infâme conduite.

Outré de dépit, Henri lança un violent coup de pied au courageux prêtre. Thibaut ne pouvait rester exposé à de pareilles avanies. Il quitta Liège pour se rendre en Palestine.

Or, pendant son séjour dans ce dernier pays, il reçut la nouvelle de son élection au trône pontifical.

Le nouveau pape, qui prit le nom de Grégoire X, savait mieux que personne combien Henri était indigne des fonctions dont il était revêtu. Il se contenta pourtant d'admonester d'abord celui qui avait été son persécuteur ; il lui adressa des lettres touchantes qui l'auraient ému certainement, si son cœur n'avait pas été étranger à tout sentiment chrétien.

Finalement, pour mettre un terme à tant de scandales, il cita l'incorrigible évêque au concile de Lyon.

Henri essaya vainement de se disculper et de faire croire que depuis quelque temps il avait changé de conduite. Les députés de Liège qui étaient là l'interrompirent : « Il ment ! saint père, il ment ! s'écrièrent-ils ; jamais il n'a commis tant de vilenies que depuis votre lettre. » Le pape le força donc à abdiquer et le chassa comme un lépreux. — Nous verrons que cette leçon ne le corrigea nullement et qu'il eut une mort digne de la vie qu'il avait menée.

Abdication
de Henri de Gueldre.

HISTOIRE
DU
PAYS DE LIÈGE

RACONTÉE AUX ENFANTS

PAR

F. TYCHON

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES

Ouvrage couronné par la Société libre d'Émulation de Liège, précédé
du Rapport présenté au nom du jury par M. A. LE ROY, professeur
ordinaire à l'Université de la même ville.

LIÈGE

IMPRIMERIE DE L. DE THIER ET F. LOVINFOSSE

—
1866
—

TOUS DROITS RÉSERVÉS



Liège



Luik